

Grenoble, le 10/11/2020

PRIME COVID : pour qui ?

Pourquoi la direction avec une enveloppe de 7 millions d'euros est-t-elle partie sur le principe que tout le monde ne pourrait pas l'avoir ? Si on divise l'enveloppe par 50.000 agent-es cela fait 140 euros par personne. C'est déjà pas mal 140 euros ? Le SNU qui se revendique équitable aurait bien voulu d'un accord « égalitaire ». Au lieu de cela, la note DG stipulait qu'un maximum de 20% des agent-es pourraient en bénéficier. En ARA 19% des agents soit 1041 personnes ont perçu cette prime

Tableau répartition ARA

EMPLOI	EFFECTIF DE REFERENCE	EFFECTIF AVEC PRIME	PROPORTION AGENTS AVEC PRIME SUR TOTAL DE L'EMPLOI
RESPONSABLE DE SERVICE	33	16	48%
DIRECTEUR (TRICE) D'AGENCE PE	100	44	44%
CONSEILLER(E) EN GDD	722	287	40%
REFERENT(E) METIERS	143	48	34%
DIRECTEUR(TRICE) ADJ AGENCE PE	70	20	29%
RESPONSABLE D'EQUIPE	333	94	28%
ASSISTANT(E) DE DIRECTION	15	4	27%
CHARGE(E) APPUI REGLEMENTAIRE	21	5	24%
CHARG. APPUI PILOT. ACTIVITES	14	3	21%
CHARGE(E) DE PROJET	39	8	21%
CHARG. ANALYSE DONNEES PILOT.	15	3	20%
CHARGE(E) DE MISSION	98	18	18%
APPROVISIONNEUR(SE)	11	2	18%
CHARG. CONCEPT./INTEGRATION ODS	29	5	17%
GEST. D'INTEGRATION DE L'ODS	14	2	14%
GESTIONNAIRE RH	28	4	14%
GESTIONNAIRE ADM. - PAIE	22	3	14%
CONSEILLER(E) EMPLOI	3035	388	13%
AUDIT.PREVENTION LUTTE FRAUDE	16	2	13%
CHARG. RELATIONS PARTENARIALES	18	2	11%



Quel montant et pour qui ? Etaient éligibles les collaborateurs mobilisés au moins 80% du temps pendant la période de confinement (du 24 mars au 15 mai). En ARA la direction a choisi essentiellement des montants de 660 euros et 18 000 euros non distribués !

A cela s'ajoute la définition des critères d'attribution et surtout leurs déclinaisons locales pas toujours « transparentes »... Quelques « méritants » par agence !

Tandis que certains syndicats s'enthousiasmaient de l'existence même de cette prime, le SNU constate qu'il ne fait pas bon travailler au sein de Pôle Emploi si on est parent, si on a une santé fragile, si on vit dans une zone blanche, si notre activité est selon notre direction « moins importante » que d'autre pendant la période de confinement ... mais peut-être que nous sommes le seul syndicat à penser cela ?

Le SNU revendique encore une prime pour TOUS les AGENTS, quels que soient leurs filières, métiers ou emplois : indemnisation, entreprise, placement, quels que soient les services, plateformes, DT, DR, quels que soient les niveaux hiérarchiques, quels que soient les contrats ... et toujours une revalorisation de nos salaires